Wien Lycée Français

ÉTABLISSEMENT EN GESTION DIRECTE

aefe Agence pour l'enseignement français à l'étranger

COMPTE RENDU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

24 JUIN 2021

I. INSTALLATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Mme Durand-Assouly, Proviseure, souhaite la bienvenue aux membres du CE et procède au pointage des personnes présentes (soit 24) à cette séance en visioconférence.

Le quorum étant atteint, Mme Durand-Assouly remercie les membres du CE et donne la parole à M. l'Ambassadeur.

M. l'Ambassadeur salue l'ensemble des membres et félicite l'ensemble des personnels pour la bonne organisation et gestion des épreuves du baccalauréat. Il adresse également ses félicitations à l'ensemble de la communauté scolaire pour les excellents résultats.

Il remercie l'administration pour avoir tenu ses engagements quant à la rédaction du nouveau projet d'établissement, un document obligatoire sur le réseau AEFE et qui va guider le lycée pour les années à venir dans sa bonne marche. Une des parties importantes sera l'école inclusive.

Et pour finir, il souligne une fois de plus le très bon travail entre le lycée et le poste diplomatique et sa mission culturelle avec des partenariats exemplaires.

Mme Durand-Assouly remercie M. l'Ambassadeur et ouvre la séance.

II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Slagmulder (liste indépendante du LFV) sera le secrétaire.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du CE du 23 mars 2021
3. Synthèse des instances et des exercices de sécurité
4. Rentrée 2021 : organisation, structures et effectifs
5. Projet d'établissement
6. BR1
7. Règlement caisse de solidarité
8. Procédure numérique d'inscription et de réinscription
9. Point sur les subventions de l'Agence
10. Rémunérations (régularisation) : valeur du point d'indice (février), accord de branche hôtellerie (avril) et école ouverte (vacances)

Adopté à l'unanimité

IV. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CE DU 23 MARS 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

V. SYNTHÈSE DES INSTANCES ET DES EXERCICES DE SÉCURITÉ

1. *Instances*

L'ensemble des instances a pu fonctionner correctement malgré la crise sanitaire.

La CHSCS se réunira fin août afin de mettre à jour les différents protocoles sanitaires pour la rentrée selon les nouvelles directives du gouvernement autrichien.

2. *Exercices de sécurité*

Les premiers exercices de confinement et évacuation incendie ont eu lieu le 15/12/2020 à 9h45 puis 9h57, les deux sont effectués le même jour pour que les élèves se familiarisent avec les différents signaux sonores. Bon déroulement général, les élèves ont bien respecté les consignes, tout a bien fonctionné avec des points à améliorer (signal pas assez fort dans certaines salles, certaines salles ne ferment pas à clef), les personnels ont pu remplir des fiches de retour expérience pour améliorer pour les prochaines fois.

Un déclenchement incendie a eu lieu sur la pause méridienne suite à une détection de fumée dans le couloir B, bonne réactivité de toutes et tous, l'évacuation a bien fonctionné.

Il n'y a pas eu de 3ème exercice car le lycée était fermé.

A la maternelle les exercices ont aussi eu lieu et sont naturellement adaptés à l'âge des enfants, bon déroulement également.

VI. RENTRÉE 2021

1. *La rentrée est prévue comme chaque année.*

- Accueil des nouvelles familles le samedi 28 aout.
- Pré-rentrée des enseignants le 1er et le 2 septembre.
- Maternelle en 2 temps avec rentrée des parents le vendredi 3/9, puis les enfants le lundi 6/9.
- Élémentaire : accueil de tous le vendredi 3/9 en 3 temps.
- Secondaire le vendredi 3/9 en échelonnage.

2. *Les effectifs attendus :*

- Maternelle : 225 élèves, montée des inscriptions en Petite Section qui demandera peut-être une classe de PS/MS à la place d'une Moyenne Section. Structure encore à confirmer.
- Élémentaire : 29 classes, pas de double niveau.
- Collège/Lycée : 5 classes par niveau. Effectifs stables.

3. IMP 2021 (Indemnités pour Mission Particulière)

Elles sont règlementaires et concernent des missions données à un enseignant sur une année :

- Prio pour l'orientation
- Le parcours avenir au collège
- L'anglais en primaire
- Des projets AEFE (ambassadeurs en herbe)
- Réfèrent EBEP en primaire Mme Boulard
- Réfèrent école ouverte Mme Adelaide
- Réfèrent numérique M. Dauce

Vote à l'unanimité

4. Carte scolaire

L'AEFE reprend un support de résident professeur des écoles. À souligner : Le professeur qui occupait le poste n'a pas fait les démarches correctement.

Vote à titre consultatif : 8 contre (associations de parents + représentants des personnels) – 1 abstention – 9 pour

M. Blavignac souligne à nouveau que Vienne redonne souvent des postes, Mme Durand-Assouly répond que l'AEFE en avait besoin ailleurs et cela va donc dans le bon sens.

VII. PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement a été mis en place sur la base de diagnostic, il a été le travail de toutes les équipes et certaines actions ont déjà été mises en place.

Il est composé de 4 axes :

1. Parcours linguistiques
2. Élèves à besoins particuliers
3. Climat scolaire
4. Communication interne et externe

Et contient également des axes transversaux :

1. Le numérique au service de la pédagogie
2. La formation et l'information : des personnels et des familles
3. La gestion de l'après-crise COVID19

A retenir : Evaluation en français et mathématiques sur les niveaux 6ème et seconde, ouverture de l'espagnol en 5ème et enfin sur les bulletins seront ajoutés les niveaux d'enseignement des langues, sur ce de dernier point Mme Kourimsky remercie M. Kinder pour cette avancée.

Au niveau communication il va y avoir une refonte de tous les supports, un nouveau site internet et un nouveau logo, afin de rendre le lycée plus visible et attractif. Mme Durand-Assouly ajoute que cela avance et est nécessaire, au sujet du Logo M. Nocella demande pourquoi ne pas avoir laissé le choix de l'ancien logo dans les propositions.

M. Sarrazin intervient lors de l'analyse des chiffres de l'évolution des origines des élèves du lycée et pose la question comment regagner les familles autrichiennes, peut-être une plus grande contribution des anciens élèves, à ce sujet Mme Durand-Assouly souligne qu'une demande de service civique a été faite à l'AEFE pour aider le bureau des anciens.

M. Blavignac salue le fait que le projet se soit construit malgré la situation sanitaire et en concertation avec l'ensemble de la communauté scolaire au travers de nombreux échanges pour écouter, comprendre et diagnostiquer. Puis Mme Kourimsky salue les initiatives de la direction dans ce projet d'établissement.

Fanny représentante des élèves remercie pour la mise en place du projet et surtout les efforts faits sur les nouveautés en communication.

Vote à l'unanimité

VIII. BUDGET RECTIFICATIF 1

Aucun mouvement n'est à signaler

IX. RÈGLEMENT CAISSE DE SOLIDARITÉ

Mme Kourimsky demande si la caisse de solidarité est ouverte à l'aide sur les frais de scolarités, restera-t-il des fonds pour le soutien aux projets prévus.

M. Blavignac demande des critères bien définis afin d'être plus transparent et plus honnête envers toutes et tous (quotité des bourses, familles monoparentale, nombre d'enfants scolarisés).

Les remarques sont notées. L'indication portant sur les frais de scolarité est supprimée. La mention « en cas de situation d'urgence, toute autre demande sera examinée. » - sous-entendant les frais de scolarité - est conservée. Il est rajouté : « Avant la tenue de la commission, les dossiers sont consultables par les membres. » La Commission déterminera la liste des critères retenus.

Le règlement ainsi modifié est approuvé à l'unanimité

X. PROCÉDURE NUMÉRIQUE D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION

À ce jour 134 dossiers sont en attente suite à des problèmes techniques. M. Reux adresse ses remerciements aux familles qui ont pris le temps pour ce nouveau système et Mme Durand-Assouly se joint à lui pour remercier les familles également.

La direction reconnait tout de même les difficultés de ce nouveau système et remercie les parents ayant franchi le pas.

XI. POINT SUR SUBVENTIONS DE L'AGENCE

L'agence a subventionné le lycée à hauteur de 43 800 Euros en novembre pour la modernisation numérique, puis en juin 50 000 Euros pour un plan d'urgence.

19 812 Euros sont versés pour les aides à la scolarité, et la caisse de solidarité alloue la totalité de ses fonds pour aider sur les frais de scolarités du 3ème trimestre.

XII. RÉMUNÉRATIONS (RÉGULARISATION)

M. Reux rappelle la valeur du point d'indice qui a été fixé à 1,4% (février 2021).

Il indique également que l'accord de la branche hôtellerie-restauration a fixé le taux d'inflation pour les salaires à 2,2% pour l'année 2021 (accord tardif signé en avril 2021).

M. Reux donne les tarifs pour la période d'école ouverte (vacances : ouverture de 9H à 12H et 13H à 16H) avec des groupes de 12 élèves minimum, 15 élèves serait parfait. Le coût pour les familles serait de :

- 10 Euros / heure pour des études, de l'accompagnement ou bien aide aux devoirs
- 40 Euros / jour, école ouverte
- 190 Euros / semaine, tout compris

La rémunération de chaque personnel ou intervenant sera de 35 Euros net / heure.

La proposition des tarifs est soumise au vote pour avis. Un avis favorable est adopté à l'unanimité.

Mme Durand-Assouly remercie l'ensemble des personnes présentes pour le bon déroulement de cette année scolaire malgré les conditions si particulières.

M. l'Ambassadeur clos la séance et renouvelle une fois de plus tous ses remerciements à l'ensemble de la communauté éducative.

La Présidente

Magali Durand-Assouly

Le Secrétaire de séance

Yann Slagmulder